

Formulaire d'inscription à l'atelier :
"Cérémonie de l'attrape-rêves et célébration d'Imbloc"

*Inscription à compléter et renvoyer par mail ou voie postale (adresse sur la fiche pratique plus bas)
Votre inscription sera définitive à la réception du chèque d'acompte par voie postale.*

.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je m'inscris à l'atelier : « **Cérémonie de l'attrape-rêves et célébration Imbolc** »

Qui a lieu le : **1^{er} et 2 février 2020**

à : Domaine de [Cécélès](#)
1520 route de Cécélès
34270 St Mathieu de Trévières

Horaires : Du samedi 9h30 au dimanche 17h00

Accueil : De 8h00 à 9h00 le samedi matin

Possibilité d'arriver le vendredi au soir à partir de 19h00 (la nuitée de vendredi à samedi est à votre charge)

Tarif : 335 € (hébergement + repas + participation aux frais)

* Note * : *Si arrivée le vendredi au soir, le repas du soir est un panier partagé ou chacun amène sa participation gustative et la nuitée est à votre charge.*

Merci de cocher

J'arrive le vendredi 31 janvier à partir de 19 h 00 et j'ai pris note que le repas du soir est un panier partagé, ou j'amène ma participation gustative, car le repas du vendredi soir n'est pas inclus dans ma participation ainsi que la nuitée.

J'arrive le samedi 1^{er} février à 9h00

*Je réserve l'hébergement pour la nuit de vendredi à samedi et je joins un chèque séparé à l'ordre de Anne PICARD

1 nuit chambre + petit déjeuner 35 €

Merci de cocher

Mon état de santé général est bon et je n'ai pas à ma connaissance de contre-indications à ma participation au stage.

Je participe aux activités sous mon entière responsabilité.

J'atteste ne pas être sous traitement médicamenteux ni psychiatrique incompatible avec le stage, ni de consommer de substances illicites ou altérant la vigilance.

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions générales ci-jointe dessous.

Date et signature précédée de la mention "lu et approuvé" :



.....
Fiche pratique - Conditions générales à conserver

Atelier

« Cérémonie de l'attrape-rêves et célébration Imbolc »

Date : 1^{er} et 2 février 2020

Horaires : Du samedi 9h30 au dimanche 17h00

Accueil : De 8h00 à 9h00 le samedi matin

Possibilité d'arriver le vendredi au soir à partir de 19h00 (la nuitée de vendredi à samedi est à votre charge)

Tarif : 335 € (hébergement + repas + participation aux frais)

* Note * : *Si arrivée le vendredi au soir, le repas du soir est un panier partagé ou chacun amène sa participation gustative et la nuitée est à votre charge*

Lieu : Domaine de Cécélès

1520 route de Cécélès

34270 St Mathieu de Trévières

Conditions de réservation :

Merci de renvoyer le bon de réservation ci-dessus, signé accompagné d'un chèque du montant des arrhes de 100€ à l'ordre de : Les sentiers du temps

Si l'hébergement pour la nuit de vendredi à samedi a été réservé merci de joindre un chèque de 35€ à l'ordre de Anne PICARD

Adresse :

Les sentiers du temps

87 rue des chamois

34 400 Lunel

Ou par mail : les-sentiers-du-temps@outlook.fr

Toutefois un chèque du montant des arrhes de 100 € devra être envoyé par voie postale pour valider votre inscription **au plus tard le 10 janvier 2020.**

Seules les arrhes de réservation valide votre inscription au stage.

Le solde sera versé au début de l'atelier en chèque ou espèces.

Repas / Hébergement :

Hébergement : la nuit de samedi à dimanche en chambre à partager avec petit déjeuner, est comprise dans le prix, les draps sont fournis

La nuit de vendredi à samedi en chambre à partager avec petit déjeuner, peut être réservée et reste à votre charge : 35€

Repas (cuisine végétarienne sans gluten) sont compris dans le prix.

Piscine sur place et lac à proximité, prévoyez vos affaires de bain ainsi que des produits anti moustiques selon la saison!

Inscription :

Notre exigence à dispenser des stages de qualité, nous conduit à fixer pour chaque stage un minimum et un maximum de participant(e)s.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée du versement de l'acompte et seront closes lorsque le nombre maximum de participants est atteint.

C'est donc le règlement de l'acompte qui valide votre inscription.

Le solde est payable le premier jour de stage, même si vous avez opté un paiement en plusieurs fois sans frais.

Le formulaire de renseignements doit être rempli par le participant. (*Un formulaire par participant(e)*)

Annulation :

En cas de désistement de votre part :

- Annulation intervenant à plus de 45 jours avant la date de début du stage l'acompte versé sera remboursé en totalité.
- Annulation entre un mois ½ (45 jours) et 15 jours avant le début de la date du stage, 50 % de l'acompte versé sera remboursé.
- Annulation 15 jours avant la date de début de la date du stage, l'acompte sera conservé en totalité et aucun remboursement ne sera envisageable (sauf cas de force majeure justifiée).

Tout stage commencé est dû en totalité.

En cas d'annulation par Les sentiers du temps

Les sentiers du temps se réservent le droit d'annuler un stage 30 jours avant la date prévue si le nombre minimum de participants n'est pas atteint pour le bon déroulement du stage.

Les participants inscrits auront le choix : de maintenir et reporter leur inscription sur une date ultérieure ou le remboursement de l'acompte.

Les sentiers du temps se réserve le droit d'annuler un stage en cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence : la maladie ou un accident, une indisponibilité de l'intervenant. En cas d'annulation avant la date de début du stage, la totalité de l'acompte sera remboursé.

Ce qu'il faut dans vos bagages (hors affaires personnelles)

- Drap, paréo, plaid pour couvrir le matelas,
- Votre bouteille d'eau,
- Un tapis de sol ou autre pour si un travail en extérieur,
- Vos repas si pas réservés (légers et végétariens si possible),
- Les matériaux sont fournis mais si vous avez des accessoires que vous souhaiteriez avoir sur votre attrape-rêves (plumes, perles, petits objets ...)

- Si vous avez : objets pour mettre sur l'autel, offrandes pour l'esprit du lieu (graines, cailloux, fleurs etc...),

Itinéraire Cécèles

GPS : entrer dans l'espace « ville » du GPS le nom du lieu-dit « Cécèles »

Sur l'autoroute **A9**, prendre le **périphérique A709 en suivant la direction de MONTPELLIER**
Puis prendre la **sortie n°28 Castelnau le Lez, Mauguio, Vendargues, Castries**

En sortant du périphérique, prendre la direction de Montpellier - Vendargues pour prendre à **300m** la **1^{ère} sortie direction Millau - Alès**

Au petit rond point, aller tout droit

A **1,5 km**, grand rond point ; prendre la **2^{ème} sortie direction Ganges – St Gely Du Fesc** ; on est sur le **Lien RD68**.

Parcourir environ **8 km** et prendre la **sortie Assas – Ste Croix de Quintillargues**.

Se diriger **vers la droite** et suivre la **direction Ste Croix de Quintillargues**.

Parcourir environ **2,5 km** et bifurquer sur la **gauche direction St Mathieu de Tréviers**.

Parcourir environ **2,5 km** et on arrive au **lieu-dit « Cécèles »**.

Le mas est un **grand ensemble de bâtiments à gauche dans un virage** ; l'entrée du gîte est dans la cour principale au centre des bâtiments mais en plein virage. Pour plus de sécurité, dépassez l'entrée, faite demi-tour juste après sur le parking de l'entreprise Aquascop, puis revenez sur vos pas pour entrer dans la cour en toute sécurité.

Le gîte est sur la gauche quand on rentre dans la cour et au premier étage (escalier + terrasse à gauche) ; l'entrée de la maison principale en face de vous en entrant dans la cour, porte en bois foncée.